

# COMMUNE DE CHAMPEAUX

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le vendredi dix avril deux mille quinze, à la Mairie, à vingt heures quarante-cinq, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET.

**PRÉSENTS** : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, Mme BEROS, M. J.-P. HOLVOET, Mme LEVEQUE, Mlle BURY, MM. PAROLARI, COQUIN, ROBAR, CONSTANTIN, BEGAT, Mme HUGUIER.

**ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS** : M. VIVET a donné pouvoir à M. BEGAT et M.Q. HOLVOET a donné pouvoir à M. J.-P. HOLVOET.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. HUBERT.

#### **1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2015**

Le compte rendu du 18 février dernier est approuvé à l'unanimité. Il est procédé à son émargement.

#### **2 – BUDGET « COMMUNE » - M14**

##### **a) TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)**

Le montant appelé par le SMETOM pour la contribution de la commune s'élève à 114 952 €. Afin de collecter ce montant auprès des administrés, la taxe appliquée aux bases d'imposition est calculée à 17,23%. Pour mémoire, en 2014, le taux était de 17,81%.

Adopté à l'unanimité.

##### **b) COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL M14**

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

##### **c) COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL M14**

Les résultats 2014 font apparaître :

- un excédent de 5K€ en fonctionnement.  
L'excédent permet de financer des projets d'investissement. Malgré des efforts pour contenir les dépenses, on constate un faible excédent. Celui-ci s'explique essentiellement par l'enregistrement sur 2015 de la recette des « mines ».
- un excédent de 25K€ en investissement. Cet excédent s'explique en majeure partie par le décalage entre les dépenses des travaux réalisés en 2013 et le versement des subventions en 2014.
- Ci-joint présentation faite en conseil avec les quelques commentaires associés :

## Résultat du fonctionnement 2014 – M14

Détails

Section de fonctionnement		BP2014	réalisé 2014
Chapitre	<b>Dépenses</b>	<b>1 013 585,98</b>	<b>802 318,57</b>
011	Charges à caractère général	146 000,00	125 534,14
012	Charges du personnel	145 000,00	136 593,63
014	FNGIR	69 000,00	80 295,00
65	Autres charges de gestion cour	293 000,00	403 453,75
65	O.M.	115 180,00	-
66	Charges financières	9 000,00	8 425,05
67	Charges exceptionnelles	86 070,76	48 017,00
022	dépenses imprévues	11 500,00	-
023	virement section investissement	138 835,22	-
<b>Recettes</b>		<b>1 013 585,98</b>	<b>807 279,28</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	224 905,98	-
70	Produits de services du domaine	13 000,00	14 297,89
73	Impôts et taxes	410 000,00	373 046,90
73	FNGIR	69 000,00	78 719,00
73	Mines	-	48 017,00
73	TEOM	115 180,00	115 731,00
74	Dotations subventions et participations	160 000,00	151 631,20
75	Autres produits de gestion courante	21 500,00	22 690,67
013	Atténuation de charges	-	2 604,37
76	Produits financiers	-	5,30
77	Produits exceptionnels	-	535,95
79	Transfert de charges	-	-
<b>Résultat de fonctionnement :</b>			<b>4 960,71</b>
Résultat cumulé			<b>229 866,69</b>
excédent capitalisé			<b>130 599,96</b>
reliquat de fonctionnement			<b>99 266,73</b>

011 : >> électricité, entretien, fournitures, réparations, ...

65 : RPI 185 117 €  
SMETOM 115 180 €  
Indem 31 273 €  
SMIVOM 28 533 €  
Assos 11 700 €  
SDIS 10 797 €  
CCAS 14 500 €  
Divers syndic 6 353 €

66 : intérêts de l'emprunt

70 => SFR, Bouygues, Gaz, terrain foot, divers...

73 => Impôts 4T = 357 700 €  
Taxe DM = 13 500 €  
Redev. mines = 0 €  
TEOM = 115 731 €

74 => dotation état = 151 631 € (dof, dsr, del, compens. exo,...)

75 => loyers et locations

013/76/77 => remb IJ, assurances, ...

## Résultat d'investissement 2014 – M14

Détail

Section d'investissement		BP2014	réalisé 2014
Chapitre	<b>Dépenses</b>	<b>489 853,90</b>	<b>302 386,74</b>
D01	Déficit antérieur	239 253,90	-
041	Opérations patrimoniales	-	<del>59 372,12</del>
13	Subventions d'invest.	-	-
16	Emprunts et dettes ass.	10 600,00	10 559,31
20	Immobilisations incorp.	20 000,00	17 010,02
21	Immobilisation corporelles	110 000,00	145 240,25
23	Immobilisation en cours	110 000,00	70 205,04
<b>Recettes</b>		<b>489 853,90</b>	<b>327 134,64</b>
R01	Reprise de l'excédent ant.	-	-
021	Virement section fonct.	138 835,22	-
041	Opérations patrimoniale	-	<del>59 372,12</del>
1068	Dot. Fonds divers et rés.	40 153,68	40 153,68
10222	FCTVA	700,00	1 917,80
10223	Taxe locale d'équipement	-	452,36
13	Subventions d'invest.	305 000,00	220 073,96
16	emprunts	-	-
21	Immobilisations corp.	5 165,00	5 164,72
<b>Résultat d'investissement</b>			<b>24 747,90</b>
Résultat antérieur			<b>239 253,90</b>
Résultat cumulé			<b>214 506,00</b>

Remb. K emprunt = 10 559 €

Dépenses 20,21 et 23 :

Logiciels = 2 640 €  
Collégiale (études, ...) = 74 394 €  
CTV = 13 189 €  
Micro crèche = 92 923 €  
Petit foyer = 24 670 €  
Hôtel insectes = 5 194 €  
Véhicule = 15 807 €  
Divers (refrigérateur, plaques, grille pt captage, remorque,...) = 3 638 €

10 : Excédent de fonct. Capitalisé = 40 154 €  
FCTVA = 1 918 €  
Taxes = 452 €  
13 : Subv coll = 47 472 €  
CTV = 40 528 €  
micro crèche = 128 348 €  
nichoir insectes = 3 726 €  
avoir petit foyer = 5 165 €

Le compte administratif est adopté par 13 voix pour, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

### d) AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les résultats du compte administratif 2014 du budget communal M14 font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de ..... 229 866,69 €
- Un solde négatif d'investissement de ..... 214 506,00 €

restes à réaliser 2014		Commentaires		Reste à réaliser 2014	
contrat triennal de voirie	dpt	15 000,00 €		Solde coordinateur SPS collégiale	1 020,00 €
collégiale	dpt	36 993,00 €		TOTAL	1 020,00 €
collégiale	drac	21 047,89 €			
collégiale	région	2 885,15 €			
petit foyer		9 000,00 €			
		84 926,04 €			

Après prise en compte des restes à réaliser d'investissements qui s'établissent comme suit :

en dépenses : 1 020,00 €  
en recettes : 84 926,04 €  
soit un cumul de 83 906,04 €

Le conseil municipal décide :

- d'affecter la somme de 130 599,96 € (214K€-84K€) en recette au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) de la section d'investissement
- d'affecter la somme résultante de 99 266,73 € en recette au compte 002 (excédent antérieur reporté) de la section de fonctionnement.

vote

Adopté à l'unanimité.

## Budget primitif 2015 – M14

<b>Section d'investissement</b>		<b>réalisé 2014</b>	<b>BP2015</b>
Chapitre	<b>Dépenses</b>	<b>302 386,74</b>	<b>356 526,00</b>
D01	Déficit antérieur		214 506,00
041	Opérations patrimoniales	59 372,12	
13	Subventions d'invest.	-	
16	Emprunts et dettes ass.	10 559,31	11 020,00
20	Immobilisations incorp.	17 010,02	21 000,00
21	Immobilisation corporelles	145 240,25	50 000,00
23	Immobilisation en cours	70 205,04	60 000,00
			-
		<b>réalisé 2014</b>	<b>BP2015</b>
	<b>Recettes</b>	<b>327 134,64</b>	<b>356 526,00</b>
R01	Reprise de l'excédent ant.		-
021	Virement section fonct.		41 000,00
041	Opérations patrimoniale	59 372,12	-
1068	Dot. Fonds divers et rés.	40 153,68	130 599,96
10222	FCTVA	1 917,80	100 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	452,36	-
13	Subventions d'invest.	220 073,96	84 926,04
16	emprunts		-
21	Immobilisations corp.	5 164,72	-
	<b>Résultat d'investisse</b>	<b>24 747,90</b>	
	Résultat antérieur -	<b>239 253,90</b>	
	Résultat cumulé -	<b>214 506,00</b>	

### Investissements et travaux 2014

Deficit antérieur	=	214 506 €
Emprunt	=	11 000 €
Logiciel	=	3 000 €
MO contrat rural	=	18 000 €
Jeux	=	25 000 €
Véhicule	=	10 000 €
Voirie	=	30 000 €
Acquisition parcelle	=	20 000 €
Divers	=	25 000 €

### Détail recettes

021 + 1068 = Autofi	41 000 €
	130 599 €
FCTVA	100 000 €
Restes à réaliser sub.	84 926 €

### BUDGET PRIMITIF M14

Dans un contexte particulier de baisse des dotations de l'État de 20 000€ en 2015, de 40 000€ en 2016 et de 60 000 € en 2017, soit moins 120 000€ en 3 ans, le budget 2015 a dû être construit en fonction de cette baisse des recettes.

C'est ainsi qu'une hausse de l'imposition a été indispensable (voir plus loin) ; ceci afin de conserver un équilibre budgétaire permettant de financer les investissements prévus au travers d'un contrat rural dont le dossier est en cours d'instruction. Ces travaux concerneront la restauration de la salle des fêtes, la création d'un parking et la réfection de la cours d'école primaire.

Afin d'illustrer le réel autofinancement prévu en 2015, il est présenté dans la marge à gauche les dépenses récurrentes à prendre en compte ; c'est-à-dire hors excédent et opérations de financement des investissements.

Ces dépenses sont à comparer aux recettes récurrentes (hors enregistrement de la redevance des mines 2014).

On peut constater que le delta s'établit à 55K€ en 2015 mais sera amputé de 20 000 € en 2016 et de 40 000 € en 2017 de par la baisse des dotations de l'état.

## Budget primitif 2015 – M14

Section de fonctionnement		réalisé 2014	BP2015
Chapitre	<b>Dépenses</b>	<b>802 318,57</b>	<b>980 366,73</b>
011	Charges à caractère général	125 534,14	140 000,00
012	Charges du personnel	136 593,63	140 000,00
014	FNGIR	80 295,00	86 000,00
65	Autres charges de gestion cour	403 453,75	288 000,00
65	O.M.	-	115 000,00
66	Charges financières	8 425,05	7 000,00
67	Charges exceptionnelles	48 017,00	154 000,00
022	dépenses imprévues	-	9 366,73
023	virement section investissement	-	41 000,00
		<b>807 279,28</b>	<b>980 366,73</b>
Section de fonctionnement		réalisé 2014	BP2015
Chapitre	<b>Recettes</b>	<b>807 279,28</b>	<b>980 366,73</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté		99 266,73
70	Produits de services du domai	14 297,89	12 000,00
73	Impôts et taxes	373 046,90	424 100,00
73	FNGIR	78 719,00	86 000,00
73	Mines	48 017,00	90 000,00
73	TEOM	115 731,00	115 000,00
74	Dotations subventions et parti	151 631,20	132 000,00
75	Autres produits de gestion cour	22 690,67	22 000,00
013	Atténuation de charges	2 604,37	
76	Produits financiers	5,30	
77	Produits exceptionnels	535,95	-
79	Transfert de charges		

Total des dépenses  
= 776 K€

Total des recettes  
= 881 K€

-50 K€ de red mines 2014  
= 831 K€

Soit un delta de  
+55 K€

011 : 140 K€ voir détail fourni  
012 : 140 K€ personnel  
014 : FNGIR 86 000 €

65 : RPI 175 000 €  
SMIVOM 35 000 €  
Indemi. 32 000 €  
SDIS 11 000 €  
CCAS 13 000 €  
Assos 11 000 €  
Divers synd 11 000 €  
SMETOM 115 000 €

66 : intérêts de l'emprunt  
67 et 022 : Réserves  
023 : autofinancement des opérations d'investissement

70 => SFR, Bouygues, divers...

73 => Impôts 4T = 424 100 €  
Redev. mines = 90 000 €  
(dont 50 000 € de 2014)  
FNGIR = 86 000 €  
TEOM = 115 000 €

74 => dotations état = 132 000 €  
dont 20 000 € de comp. État sur exo taxes  
Tadem = 15 000 €

75 => loyers et locations

M. COQUIN et BEGAT demandent la baisse des indemnités du Maire et des adjoints.

M. COQUIN émet l'idée que soit proposé aux personnes âgées le repas ou le colis mais pas les deux.

M. BEGAT propose de supprimer le balayage mécanique.

Adopté par 8 voix pour, 3 contre et 3 abstentions.

### e) TAUX D'IMPOSITION 2015

Les taux proposés pour ce budget, en augmentation de 9,7%, sont donc les suivants :

Taxes	Taux en %
Taxe d'habitation	24,46 %
Taxe foncière des propriétés bâties	8,36 %
Taxe foncière des propriétés non bâties	109,38 %
CFE	20,05 %

Adopté par 8 voix pour, 3 contre et 3 abstentions.

### 3 – BUDGET « EAU ET ASSAINISSEMENT » - M49

#### a) COMPTE DE GESTION DU BUDGET « EAU ET ASSAINISSEMENT » M49

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

#### b) COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET « EAU ET ASSAINISSEMENT » M49

Les résultats 2014 font apparaître :

- un excédent de 13 820 € en exploitation.
- un déficit de 22 147€ en investissement.

Ci-dessous présentation faite en conseil avec les quelques commentaires associés :

## ■ ■ ■ ■ ■ Résultat d'exploitation 2014 – M49

### Section d'exploitation

		BP2014	REA 2014
<b>Dépenses</b>		<b>208 805,41</b>	<b>77 706,20</b>
60	Achats et variation de stocks	15 000,00	8 354,22
61	Services extérieurs	8 000,00	7 299,16
62	Autres services extérieurs	-	2 227,56
63	Impôts, taxes et vers. assimilés	3 600,00	3 600,00
66	Charges financières	17 500,00	13 801,13
67	Charges exceptionnelles	110 705,41	-
042	dot. Aux amortissements et prov.	54 000,00	42 424,13
023	Virement à la section d'investissement	-	-

**60 + 61 :**  
 Mesures, bilans 3 800 €  
 Elec et eau station 4 500 €  
 Entretien station et réseaux 6 000 €  
 Avaloirs 3 500 €  
**63 :** redevance AESN 3 600 €  
**66 :** intérêts des emprunts  
**68 :** amortissements des immos

		BP2014	REA 2014
<b>Recettes</b>		<b>208 805,41</b>	<b>91 527,03</b>
002	Excédent d'exploitation	136 805,41	-
70	Produits des services	61 000,00	60 797,56
74	Subvention d'exploitation	-	16 788,25
75	Autres produits de gestion courante	-	-
77	Produits financiers	11 000,00	13 941,22
<b>Bilan d'exploitation</b>		<b>-</b>	<b>13 820,83</b>
Résultat antérieur		-	136 805,41
Résultat cumulé		-	150 626,24

**70 :** Distrib. et assainissement = 60 797 €  
**74 :** primes AESN 2011/2012/2013

**77 :** Reprise des subventions + remb assurance Bachet et portail

## ■ ■ ■ ■ ■ Résultat d'investissement 2014 – M49

### Section d'investissement

		BP2014	REA 2014
<b>Dépenses</b>		<b>69 017,09</b>	<b>64 571,27</b>
01	Déficit d'investissement reporté	-	-
13	Subventions	11 000,00	10 815,27
16	Emprunts et dettes assimilées	44 100,00	44 043,68
20	Immobilisation incorporelles	4 000,00	-
21	Immobilisation CORP	9 917,09	9 712,32
23	Immobilisation en cours	-	-
27	Autres immobilisations	-	-
RAR		-	-

**13 :** Reprise des subv. = 10 800 €

**16 :** Remb. Capital emprunts = 44 043 €

**21 :** Réseaux assainissement = 6 470 €  
 Pompe relevage  
 rue du stade = 3 240 €

		BP2014	REA 2014
<b>Recettes</b>		<b>69 017,09</b>	<b>42 424,13</b>
R01	Excédent d'investissement reporté	15 017,09	-
10	Dotations fond divers et réserves	-	-
13	Subventions d'investissement	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	-	-
20	Immobilisation incorporelles	-	-
23	Immobilisation en cours	-	-
27	Autres immobilisations	-	-
28	Amortissement des immobilisations	54 000,00	42 424,13
021	Virement de la section d'exploitation	-	-

**28 :** Amortissements = 42 420 €

<b>Bilan d'investissement</b>		<b>-</b>	<b>22 147,14</b>
Résultat antérieur		-	15 017,09
Résultat cumulé à reporter		-	7 130,05

Le compte administratif est adopté par 13 voix pour, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

### c) AFFECTATION DES RÉSULTATS

#### Délibération sur les résultats 2014 du budget « eau et assainissement » M49 :

Les résultats du compte administratif 2014 du budget communal M49 font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de ..... 150 626,24 €
- Un déficit d'investissement cumulé de ..... 7 130,05 €

Le conseil municipal décide :

- d'affecter la somme de 7 130,05 € en recette au compte 1068 (excédent d'exploitation capitalisé) de la section d'investissement
- d'affecter la somme résultante de 143 496,19 € en recette au compte 002 (excédent antérieur reporté) de la section d'exploitation.

Adopté à l'unanimité.

d) BUDGET PRIMITIF M49

**Budget primitif 2015 – M49**

**Section d'exploitation**

		REA 2014	BP2015
<b>Dépenses</b>		<b>77 706,20</b>	<b>215 496,19</b>
60	Achats et variation de stocks	8 354,22	10 000,00
61	Services extérieurs	7 299,16	8 000,00
62	Autres services extérieurs	2 227,56	2 000,00
63	Impôts, taxes et vers. assimilés	3 600,00	3 600,00
64	Charges de personnel		5 000,00
66	Charges financières	13 801,13	14 000,00
67	Charges exceptionnelles		81 896,19
042	dot. Aux amortissements et prov.	42 424,13	55 000,00
023	Virement à la section d'investissement		36 000,00
<b>Recettes</b>		<b>91 627,03</b>	<b>215 496,19</b>
002	Excédent d'exploitation		143 496,19
70	Produits des services	60 797,56	61 000,00
74	Subvention d'exploitation	16 788,25	
75	Autres produits de gestion courante		
77	Produits financiers	13 941,22	11 000,00
<b>Bilan d'exploitation</b>		<b>13 820,83</b>	<b>-</b>
	Résultat antérieur	136 805,41	0
	Résultat cumulé	150 626,24	0
	partie capitalisée	7 130,05	
		143 496,19	

60 à 62 : DDT contrat eau potable	= 3 000 €
Energie	= 5 000 €
MOA DSP	= 6 000 €
Entretien STEP	= 5 000 €
Avaloirs	= 3 000 €
Divers	= 1 000 €
63 : Red. anti-pollution	= 3 600 €
66 : intérêts des emprunts (y/c ICNE : 3500 €)	
67 : réserves	
042 : amortissements des immos	

Eau potable - assainissement	61 000 €
Reprise des subventions	11 000 €

**Budget primitif 2015 – M49**

**Section d'investissement**

		REA 2014	BP2015
<b>Dépenses</b>		<b>64 571,27</b>	<b>98 130,05</b>
01	Déficit d'investissement reporté		7 130,05
13	Subventions	10 815,27	11 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	44 043,68	45 000,00
20	Immobilisation incorporelles		
21	Immobilisation CORP	9 712,32	15 000,00
23	Immobilisation en cours		20 000,00
27	Autres immobilisations		
	RAR		
<b>Recettes</b>		<b>42 424,13</b>	<b>98 130,05</b>
R01	Excédent d'investissement reporté		
10	Dotations fond divers et réserves		7 130,05
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
20	Immobilisation incorporelles		
23	Immobilisation en cours		
27	Autres immobilisations		
28	Amortissement des immobilisations	42 424,13	55 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		36 000,00
<b>Bilan d'investissement</b>		<b>22 147,14</b>	<b>-</b>
	Résultat antérieur	15 017,09	0
	Résultat cumulé à reporter	7 130,05	0

Déficit reporté	= 7130,05 €
Amortissement des sub	= 11 000 €
Remb. Capital emprunts	= 45 000 €
Divers (réseaux, Pompe relevage, ...)	= 35 000 €

Fonctionnement capitalisé = 7130,05€

Amortissement	= 55 000 €
Autofinancement	= 36 000 €

Adopté à l'unanimité.

e) PRIX DE L'EAU

Le prix de l'eau pour 2015 est proposé sans changement soit :

- Distribution (part communale) : 1,00 €/m<sup>3</sup>
- Assainissement (part communale) : 0,70 €/m<sup>3</sup>

Adopté à l'unanimité.

#### 4 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les propositions de la commission « subventions aux associations » sont présentées en séance :

Nbre d'adhérents		Subv. perçue en 2014	Subv. demandée	Proposition commission 2015
CHX	Total			

ACC	8	8	1 000,00	1 000,00	<b>1 000,00</b>
Anciens combt.	40	55	500,00	500,00	<b>500,00</b>
CAL	51	118	4 500,00	4 500,00	<b>4 500,00</b>
Club des Anciens de Champeaux	12	12	300,00	300,00	<b>300,00</b>
Comité fêtes	2	2	2 000,00	2 000,00	<b>1 500,00</b>
La Récré			500,00	500,00	<b>500,00</b>
Sté de Chasse			500,00		<b>500,00</b>
ASC	7	31	150,00	900,00	<b>150,00</b>
Guillaume de Champeaux			1 500,00	2 000,00	<b>1 500,00</b>

Jeunes Sapeurs	1		100,00		<b>100,00</b>
SING SING SONG			400,00		<b>400,00</b>

Toutes les propositions sont adoptées à l'unanimité à l'exception de la subvention pour l'association « Guillaume de Champeaux » pour laquelle à la demande de certains conseillers il est proposé les montants suivants qui sont soumis au vote :

Montant de la subvention	Résultat du vote
0 €	3
1 000 €	3
Proposition de la commission : 1 500 €	8

Le montant de 1 500 € est adopté.

#### 5 – MODIFICATION DU POSTE DE TRAVAIL DE L'AGENT DE VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Il est proposé de modifier le poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, initialement créé pour 14 heures par semaine en un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet, pour 8 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015.

Ce poste sera imputé sur le budget M49.

Adopté à l'unanimité

#### 6 – VENTE DE MATERIEL D'OCCASION

Monsieur le Maire fait état d'une proposition de reprise de l'ancien ISEKI à hauteur de 700 €.

Adopté à l'unanimité

#### 7 – SDESM : ADHÉSION DE LA COMMUNE DE POMMEUSE

Monsieur le Maire présente la demande d'adhésion de la commune de Pommeuse au SDESM.

Adopté à l'unanimité

## **8 – QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a engagé les négociations avec le propriétaire de la parcelle à emplacement « réservé ».

**La séance est levée à 23h00 et la parole est donnée au public :**

Monsieur JACQUESON remercie le conseil pour la subvention accordée.  
Il remercie la commune pour l'aide proposée en vue de restaurer le carré militaire.

Madame CONSTANTIN demande si des incidents sont constatés sur la station d'épuration.  
Monsieur le Maire l'informe qu'aucun incident n'est à noter hormis l'épisode de grêle de juin 2014 qui a nécessité de réparer la bâche du bassin.

Madame CHÉCHIN remercie le conseil pour la subvention accordée.  
Elle interroge le conseil sur l'éventuelle création d'un columbarium pour accueillir les personnes qui le souhaite.  
Monsieur le Maire rappelle qu'il est possible d'acquérir une demi-concession au sein de laquelle on peut envisager d'y déposer une urne. La création d'un columbarium avait déjà été estimée par le passé et le montant dépassait les 15 000 €, somme qui aujourd'hui reste difficile à mobiliser financièrement.

***Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 23h10.***